



225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca
Site Web: <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 27 octobre 2020 à 18 h 30
Visioconférence**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue en visioconférence le 27 octobre 2020.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Mathieu Giguère	Président
Monsieur Miguel Vincent	Vice-président
Madame Pascale Barrette-Lavoie	Membre parent
Madame Isabelle Charbonneau	Membre parent
Madame Audrey Duquette-Rousseau	Membre parent
Madame Camille Pilon	Substitut parent
Madame Geneviève Darveau	Enseignante
Madame Anne-Claire Raineri	Enseignante
Madame Kim Reinhardt	Enseignante
Madame Rachel Gagnon	Technicienne du SDG
Madame Valérie Létourneau	Employée de soutien

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Madeleine Harvey	Directrice
-------------------------	------------

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Mathieu Giguère, président, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 36.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Kim Reinhardt fait fonction de secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter par Mme Pascale Barrette-Lavoie.

Secondé par Mme Anne-Claire Raineri l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2020
5. Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 22 septembre 2020
6. Parole au public
7. ÉTUDE DES DOSSIERS
 - 7.1 DÉCISION
 - 7.1.1 Évaluation projet éducatif
 - 7.1.2 Formation membres du CE
 - 7.1.3 Règles de régie interne du Service de garde
 - 7.1.4 Règles de régie interne du Conseil d'établissement
 - 7.1.5 Normes et Modalités
 - 7.2 DISCUSSION
 - 7.2.1 Conférences aux parents
- 7.3 INFORMATION
 - 7.3.1 Projet éducatif
 - 7.3.2 Parole à la présidente
 - 7.3.3 Parole aux enseignants
 - 7.3.4 Parole à la technicienne du service de garde
 - 7.3.5 Parole à la représentante du personnel de soutien
 - 7.3.6 Parole à la direction
 - 7.3.7 Parole à la représentante au comité de parents
8. VARIA
9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-2020-2021-08

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-2020-2021-09

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2020**
Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 22 septembre 2020 par Mme Rachel Gagnon
Secondé par Mme Isabelle Charbonneau.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 22 septembre 2020**
Bienvenue à madame Anne-Claire Raineri, nouveau membre du CÉ en tant que membre du personnel enseignant.
Précision sur les décisions en cas de personne déclarée positive à la Covid.
Mme Harvey peut maintenant prendre les décisions sur les fermetures avant la santé publique. La direction informera les parents et la santé publique en cas de fermeture.

6. **Parole au public**
Mme Pascale Barrette-Lavoie a reçu des questions de parents de l'école, elle nous en fait part :
Questionnement sur les fenêtres en hiver :
Que sera-t-il fait pour ventiler en hiver pour la Covid?
Réponse : On attendra les directives de la santé publique.
Questionnement sur les pertes de points si un élève va aux toilettes.
Réponse : Si les points ont été enlevés pour être allés aux toilettes, il est suggéré de communiquer avec l'enseignante. Si c'est pour garder la classe calme aux toilettes, c'est la gestion de classe de l'enseignant, car il faut s'assurer de respecter l'horaire de toilettes, et ce, sans déranger les autres classes.

Questionnement : Inquiétude concernant le matériel oublié en classe le soir.
Réponse : Il est difficile de permettre la circulation le soir afin de respecter les règles de distanciation et de contamination si l'élève est allé chez lui.

7. ÉTUDE DE DOSSIERS

7.1 DÉCISION

- 7.1.1 Évaluation projet éducatif
Madame Harvey présente les actions qui ont été posées en lien avec le projet éducatif durant l'année 2019-2020. Certaines actions qui avaient été prévues au départ n'ont pas pu être faites, car l'école a fermé en mars 2020. Il sera indiqué dans le rapport d'évaluation qu'en raison de la situation actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les objectifs. Pour les objectifs liés à des sondages, il sera mentionné dans le rapport que le sondage n'a pas été fait en mai/juin 2020, mais qu'il a été fait en octobre 2020. Il sera ajouté que les résultats peuvent être teintés par la situation actuelle.
Proposé par Mme Audrey Duquette et secondé par Mme Isabelle Charbonneau. La proposition est adoptée à l'unanimité.

- 7.1.2 Formation des membres du CE.
Il y aura un document de référence et une formation obligatoire sous forme de courtes capsules pour les membres des CÉ. Mme Harvey présente la première capsule : « introduction à la formation ». Les membres du CÉ décident de consulter les capsules sur leur temps personnel et d'en discuter en réunion au besoin. Mme Harvey enverra les capsules aux membres lorsqu'elles sortiront.
Proposé par Mme Isabelle Charbonneau et secondé par Mme Anne-Claire Raineri. La proposition est adoptée à l'unanimité.

- 7.1.3 Règles de régie interne du Service de garde
Mme Rachel Gagnon présente les règles de régie interne du Service de garde et les nouveautés en lien avec la facturation et les statuts de dîneur des élèves. L'accueil est maintenant à l'avant. Pas de micro-onde cette année. Possibilité de repas-traiteur, mais pas de repas dépannage.

CE-2020-2021-10

CE-2020-2021-11

CE-2020-2021-12

Proposé par M. Miguel Vincent et secondé par Mme Valérie Létourneau. La proposition est adoptée à l'unanimité.

- 7.1.4 Règles de régie interne du Conseil d'établissement
Un point « déclaration de conflit d'intérêts » sera mis à l'ordre du jour de toutes les assemblées. Le document de déclaration pour l'année sera aussi à remplir. Mme Harvey enverra ce document aux membres pour qu'ils le remplissent. Autres modifications aux règles : ajout d'un vice-président et d'un substitut. Proposé par Mme Isabelle Charbonneau et secondé par Mme Rachel Gagnon. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-2020-2021-13

- 7.1.5 Normes et Modalités
Mme Harvey présente les normes et modalités de l'année 2020-2021. Les rencontres de parents se feront par TEAMS cette année due à la situation actuelle. Proposé par Mme Pascale Barrette-Lavoie et secondé par Mme Anne-Claire Raineri. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-2020-2021-14

- 7.2 **DISCUSSION**
7.2.1 Conférences aux parents
Un montant est réservé de 1 380\$ cette année pour les conférences. Les conférences pourront se faire en visioconférence. Possibilité de se jumeler avec les écoles du secteur.
- 7.3 **INFORMATION**
7.3.1 Projet éducatif
Parole à la présidente
Bravo pour les mesures sanitaires.
- 7.3.2 Parole aux enseignants
Bravo au comité Halloween. Les enseignants se sont adaptés aux mesures et les enfants aussi. Beaucoup de récréations à l'intérieur ces temps-ci, bravo aux élèves.
- 7.3.3 Parole à la technicienne du service de garde
Difficile de gérer les bulles-classes, car il manque d'éducatrices. Il pouvait y avoir une éducatrice pour 2 bulles-classes. Utilisation du gymnase pour y remédier, cela se passe bien. Bravo aux éducatrices pour la pédagogie d'octobre.
- 7.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien
Bravo aux éducatrices pour la décoration de l'école, particulièrement à l'entrée. Un babillard affichant les créations faites au service de garde sera installé dans la porte vitrée.
- 7.3.5 Parole à la direction
Merci au comité Halloween et au service de garde. L'école est vivante malgré les mesures et le personnel travaille fort. Un petit rappel de faire attention aux trottinettes dans la rue.
- 7.3.6 Parole à la représentante au comité de parents
Un résumé sera envoyé par Mme Isabelle Charbonneau.

8. **VARIA**

9. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CE-2020-2021-15

Il est proposé par Mme Audrey Duquette et secondé par Mme Pascale Barrette-Lavoie de lever la rencontre à 20 h 58. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madeleine Harvey, directrice

Mathieu Giguère, président